



Rapport du maire sur la situation financière

Mesdames,
Messieurs,

Ce rapport annuel sur la situation financière de la Municipalité est l'occasion de faire le bilan des actions passées, des projets en cours, tout en donnant un aperçu des principaux dossiers à venir. Je vous ferai également part de l'état de la rémunération des élus ainsi que des contrats les plus importants conclus au cours de la dernière année.

Ici, j'en profite pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux propriétaires qui ont choisi de s'établir à Saint-Charles. Souhaitons que nous puissions poursuivre encore sur cette aire d'aller pour le résidentiel. Nous aimerions aussi que des commerces puissent nous approcher pour développer le long de la route 279 et régulariser la situation de la desserte médicale.

ANNÉE FINANCIÈRE 2015

Le rapport financier pour l'année 2015, tel qu'il a été vérifié, fait état de revenus des activités de fonctionnement de 3 750 015 \$, de charges de 4 032 453 \$ pour un déficit de l'exercice de 282 438 \$. Après conciliation à des fins fiscales, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales se chiffre à 39 049 \$. Les avoirs financiers de la Municipalité à la fin de 2015 étaient les suivants :

Surplus affecté assainissement	51 391 \$	Contribution pour fins de parc	9 282 \$
Réserve développement	140 000 \$	Fonds de roulement	150 000 \$
Réserve aqueduc / eau potable	361 100 \$		
		Surplus non affecté	935 583 \$

ANNÉE FINANCIÈRE 2016

Selon les estimations en regard de l'état des résultats pour l'année 2016, je vous présente les prévisions selon les différents secteurs de la municipalité :

Revenus :

Les revenus estimés pour l'année 2016 sont de 3 559 828\$, soit 3 % de plus que les prévisions lors du dépôt du budget. La hausse des revenus provient principalement des revenus de taxes, notamment via l'ajout de plusieurs propriétés au sein du parc de la municipalité.

Fonctionnement :

Le tableau suivant expose l'estimation des résultats pour les activités de fonctionnement, duquel se dégage un surplus projeté de 61 452\$:

Secteur d'activités	Budget	Dépenses projetées	Surplus (déficit)
Administration générale	599 095\$	561 476\$	37 619\$
Sécurité publique	444 596\$	432 247\$	12 349\$
Transport	710 662\$	729 618\$	(18 956\$)
Santé et bien-être	28 007\$	14 575\$	13 432\$
Hygiène du milieu	592 013\$	613 835	(21 822\$)
Aménagement/urbanisme	142 345\$	155 157\$	(12 812\$)
Loisirs et culture	733 891\$	679 431\$	54 460\$
Total			61 452\$

Immobilisations :

Au cours de la présente année, en matière d'immobilisations, nous avons réalisé les projets suivants :

- Étude d'avant-projet pour le remplacement de l'usine d'eaux usées ;
- Achat d'un camion à la voirie ;
- Remplacement du système d'eau chaude à l'aréna ;
- Installation des infrastructures publiques de la rue Leclerc ;
- Finalisation de l'asphaltage au Parc de la citerne ;
- Installation d'un chauffe-eau à la piscine ;
- Réfection de l'avant-champ du terrain de balle.

Pour ce qui est de l'estimation des résultats pour les immobilisations, nous prévoyons terminer l'année 2016 avec un équilibre budgétaire. Pour ce faire, nous prévoyons utiliser 630 385\$ du surplus non affecté pour assumer le déficit provenant des travaux réalisés pour le Développement 279. Ceci s'avère nécessaire en raison de l'absence de règlement d'emprunt sur lequel affecter les dépenses et du fait que les terrains se vendront au début de l'année 2017. C'est d'ailleurs suite à ces transactions que le conseil prévoit combler les sommes au surplus non affecté.

Au cours des prochaines années le conseil prévoit mettre en œuvre plusieurs projets dont certains seront inscrits au budget, d'autre au programme triennal d'immobilisation :

- Augmentation de la production d'eau potable ;
- Remplacement de l'usine d'assainissement ;
- Reconstruction du rang de l'Hêtrière ouest ;
- Rénovation majeure de l'avenue Royale ;
- Remplacement du ponceau Labrie ;
- Poursuite du développement 279 ;
- Amélioration des infrastructures de loisirs.

CONTRATS DE 2016

Je vous présente maintenant les contrats conclus depuis mon dernier rapport qui dépassent la somme de 25 000 \$ ainsi que les contrats de plus de 2 000 \$ qui totalisent plus de 25 000 \$.

CONTRATS DE PLUS DE 25 000\$

FOURNISSEUR	OBJET	MONTANT
EMCO Corporation	Fourniture matériel d'aqueduc et d'égout	122 245 \$
Les Excavations Lafontaine inc.	Granulats (Développement 279)	31 561 \$
Fortier 2000 Itée	Fourniture matériel d'égout	56 800 \$
Les Entreprises Lévisiennes inc.	Pavage Parc de la citerne et rue Côté	37 690 \$
Excavation L. Martel inc.	Location pelle 450 (Développement 279)	49 669 \$
Excavation St-Charles	Location pelle 200 (Développement 279)	46 448 \$
Groupe Ultima inc.	Renouvellement contrat assurances générales	75 270 \$

CONTRATS DE PLUS DE 2000\$ AVEC UN TOTAL SUPÉRIEUR À 25 000\$

COMPAGNIE	OBJET	MONTANT
Filgo	Fourniture de diesel 2015 - 2016	44 920 \$
Forage Frontenac	Dynamitage	27 578 \$

RÉMUNÉRATION

Conformément à la Loi sur le traitement des élus municipaux, le traitement des élus pour l'année 2016 est le suivant :

	Maire	Conseiller	Allocation	Maire	Conseiller
Rémunération	11 048 \$	3 682 \$		5 524 \$	1 841 \$

Le Conseil des maires de la MRC de Bellechasse a fixé la rémunération de ses membres pour 2016 à 111,18 \$ par réunion qui a lieu généralement une fois par mois. À cette rémunération s'ajoute une allocation de dépenses de 55,59 \$.

Les maires de la MRC reçoivent également une rémunération de 83,40 \$ par réunion des comités auxquels ils participent et s'ajoute une allocation de 41,70 \$. Je siège sur les comités suivants :

- Comité des Institutions financières (aucune rencontre en 2016) ;
- Comité Aménagement (4 en 2016) ;
- Comité Santé et Services sociaux (4 en 2016).

ANNÉE FINANCIÈRE 2017

Les membres du conseil compléteront l'étude du budget au cours des prochains jours et détermineront les projets qui seront soumis à la population pour la prochaine année. Nos interventions seront plus ciblées tant dans notre secteur urbain que rural et ce, en tenant compte de la disponibilité de programmes gouvernementaux ainsi que des besoins particuliers. Nous travaillerons à l'amélioration constante des services destinés à la population tout en visant le maintien d'un compte de taxes raisonnable. Le budget pour l'année 2017 sera adopté lors d'une réunion du conseil municipal qui se tiendra le 21 décembre 2016, à 20 h, à la salle du conseil municipal. Je vous y invite cordialement. En terminant, je tiens ici à remercier très sincèrement l'ensemble du personnel municipal ainsi que les membres du conseil municipal. Merci à tous pour votre travail et votre dévouement envers les Charléens et Charléennes.

Le maire,

Dominic Roy